

Informations actuelles sur le remplacement du système suisse des garanties d'origine pour l'électricité et l'exécution des instruments d'encouragement

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous donner, en votre qualité de partie prenante de Pronovo SA, des informations complètes et actuelles sur l'arrêt du projet de passage au nouveau système de GO et vous fournir un aperçu des prochaines étapes.

Projet de nouveau système des garanties d'origine – Prochaines étapes

Une analyse sur la marche à suivre en lien avec l'arrêt du projet d'introduction du nouveau système des garanties d'origine commencera début avril 2025. D'ici là, Pronovo s'attachera entièrement à garantir l'exécution des instruments d'encouragement sur la base des systèmes existants.

Nous vous informerons de l'état d'avancement et de la suite du projet fin juin 2025 au plus tard.

Instruments d'encouragement existants

En raison de l'arrêt du projet de nouveau système suisse des garanties d'origine, il ne sera pas possible d'exécuter les processus et les instruments d'encouragement dans les nouveaux systèmes de portail clients et de GO comme cela était prévu initialement. Aussi, Pronovo assurera cette exécution sur les systèmes actuels.

Instruments d'encouragement à partir de 2025

L'exécution des instruments d'encouragement de la prime de marché flottante (PMF) pour les installations photovoltaïques, éoliennes et de biomasse ainsi que des contributions d'investissement (CI) pour les installations éoliennes et de biomasse, traités par Pronovo depuis 2025, sera assurée sur les systèmes existants. Les premières demandes ont déjà été soumises et traitées avec succès.

La dernière étape de la mise en œuvre des nouveaux instruments d'encouragement sera l'introduction de la PMF pour le photovoltaïque. Les tests d'acceptation prévus à la mi-mars sont actuellement en cours de préparation sur la base des systèmes actuels. La PMF pour le photovoltaïque sera attribuée pour la première fois par vente aux enchères le 1er mai 2025. Cette vente aux enchères de la PMF sera organisée séparément et en parallèle de la vente aux enchères RUE déjà existante. La pré-saisie des offres devrait être possible à partir d'avril 2025. L'émolument de participation défini à l'article 30cter, alinéa 3 de l'OEnER s'appliquera pour la première fois.

Marquage de l'électricité

Le nouveau système suisse des garanties d'origine n'ayant pas pu être mis en service, le marquage de l'électricité pour l'année de livraison 2024 continuera de s'effectuer avec le système de GO actuel. Les garanties d'origine peuvent être transférées et annulées comme d'habitude dans le système existant. Le mix de fournisseurs pour l'année 2024 pourra également être saisi dans le système SGO existant à partir de la mi-mars 2025.

Nous regrettons que les nouveautés promises n'aient pas été mises en œuvre et nous vous remercions de votre confiance et de votre patience. Notre priorité est de continuer à vous garantir une exécution fiable et efficace de nos services. Nous sommes conscients que les systèmes actuels présentent des limites fonctionnelles en raison de leur âge et nous vous prions de nous faire part de tout problème afin que nous puissions y remédier de manière ciblée. N'hésitez donc pas à nous contacter: info@pronovo.ch. Merci pour votre soutien.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Avec nos meilleures salutations

Pronovo SA